

DEPARTEMENT  
DE LA MEUSE

## COMMUNE DE VIGNEULLES

ARRONDISSEMENT  
DE COMMERCY

### PROCES VERBAL

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON  
DE VIGNEULLES

du 12 Juin 2020

L'an deux mil vingt, le douze juin, le Conseil Municipal de la Commune de Vigneulles étant assemblé en session ordinaire après convocation légale, sous la présidence de M. Jean Claude ZINGERLE

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 16.06.2020 que la convocation avait été faite le 05.06.2020 que le nombre de membres en exercice est de 19

Etaient présents : Jean Claude ZINGERLE, Angèle BALOSSO Gilles ROUGIREL, Michel THOMAS, Laure BLANPIED, Alex NICOLAS, Christophe LEBLAN, David PETIT, Christian CRATZ, Philippe ROSENBERGER, Hélène LECLERE Agnès THIEBAUT, Agnès BRONNER, Catherine KETTERER M-Christine HELLIN, Tony VIGNOLA, Michel DEGOUTIN Lysiane DEGOUTIN  
Absents : Mathilde THIERY

Il a été procédé, conformément à l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; Mme BALOSSO ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

#### **0) Approbation du procès-verbal de la dernière réunion**

Adopté à l'unanimité

#### **1) Commission Consultative**

Billy :

- Nadine COURTIER
  - Véronique LARMINY
  - Christophe BENOIT
- } Elus à l'unanimité

Creuë :

- Patrick VILLAIN
  - Dominique LACOUR
  - Laurent DEGENEVE
- } Elus à l'unanimité

Hattonchatel :

- Hervé DELAHAYE
  - Stéphanie HANRION
  - Francis COURTOIS
- } Elus à l'unanimité

Hattonville

- Jean Marie BALTZINGER
  - Cédric COEFFET
  - Marcel CAMUS
- } Abstention de M. LEBLAN

Saint Benoit :

- Laura BRABANT
  - Gustave JANSSENS
  - Julian GAUDE
- } Elus à l'unanimité

Viéville :

- Daniel RENGEARD
  - Sylvie ALONSO
  - Cécile BLANPIED
- } Elus à l'unanimité

## **2) Commissions Communales**

Commission des Finances : Tout le Conseil Municipal

Commission Appel d'Offres

- Titulaires : Christophe LEBLAN, Michel THOMAS, Gilles ROUGIREL
- Suppléants : Michel DEGOUTIN, David PETIT, Tony VIGNOLA

Commission Action Sociale

- Angèle BALOSSO
- Agnès THIEBAUT
- Catherine KETTERER
- Lysiane DEGOUTIN
- Tony VIGNOLA
- Marie Christine HELLIN
- Christian CRATZ
- Agnès BRONNER

Commission Communication

- Gilles ROUGIREL
- Angèle BALOSSO
- Christian CRATZ
- Christophe LEBLAN
- Lysiane DEGOUTIN
- Philippe ROSENBERGER

Commission Travaux

- Michel THOMAS
- Angèle BALOSSO
- Christian CRATZ
- Christophe LEBLAN
- Hélène LECLERE
- Philippe ROSENBERGER
- Alex NICOLAS
- Michel DEGOUTIN
- Tony VIGNOLA
- David PETIT
- Gilles ROUGIREL

Commission Environnement

- Laure BLANPIED
- Hélène LECLERE
- Philippe ROSENBERGER
- Christophe LEBLAN
- Angèle BALOSSO
- Christian CRATZ
- Marie Christine HELLIN
- Alex NICOLAS
- Michel DEGOUTIN
- Gilles ROUGIREL

### C.C.A.S.

- Gilles ROUGIREL
- Angèle BALOSSO
- Agnès THIEBAUT
- Catherine KETTERER

### **3) Délégués aux différents Syndicats**

#### Syndicat d'Electrification de la Woëvre

##### Titulaires

- Jean Claude ZINGERLE
- Alex NICOLAS
- Christophe LEBLAN
- Philippe ROSENBERGER
- Michel THOMAS
- Christian CRATZ

##### Suppléants

- Catherine KETTERER
- Agnès THIEBAUT
- David PETIT

#### Communes Forestières

- Titulaire : Michel DEGOUTIN
- Suppléant : Tony VIGNOLA

#### Syndicat des eaux du Soiron

- Titulaire : Christian CRATZ
- Suppléant : Agnès THIEBAUT

#### Syndicat des Eaux Laffon Ladebat

##### Titulaires

- Jean Claude ZINGERLE
- Hélène LECLERE
- Christophe LEBLAN

##### Suppléants

- Agnès BRONNER
- Michel THOMAS
- Alex NICOLAS

#### Chantier Ecole

- Alex NICOLAS

#### PNRL

- Titulaire : Laure BLANPIED
- Suppléant : Hélène LECLERE

### **4) Tarifs CLSH (modificatif)**

Le Maire expose au Conseil municipal que les repas ont augmenté de 1 € pour le centre de loisirs et qu'il convient donc d'ajuster les tarifs pour les enfants inscrits en journée complète.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de modifier les tarifs de la façon suivante :

- Par rapport au nombre de semaine en Journée

Semaine	1 <sup>ère</sup> tranche d'imposition	2 <sup>ème</sup> tranche d'imposition	3 <sup>ème</sup> tranche d'imposition
<b>Extérieur</b>	<b>75 €</b>	<b>76 €</b>	<b>77 €</b>
1 <sup>ère</sup> semaine	62 €	63 €	64 €
2 <sup>ème</sup> semaine	59 €	60 €	61 €
3 <sup>ème</sup> semaine et plus	49 €	50 €	51 €

- Par rapport au nombre d'enfants en journée

	1 <sup>ère</sup> tranche d'imposition	2 <sup>ème</sup> tranche d'imposition	3 <sup>ème</sup> tranche d'imposition
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>o</sup> enfant	62 €	63 €	64 €
3 <sup>ème</sup> enfant et plus	59€	60 €	61 €
<b>Extérieur poney</b>	<b>89€</b>	<b>90 €</b>	<b>91€</b>
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>o</sup> enfant poney	74 €	75 €	76 €
3 <sup>ème</sup> enfant poney	74€	75€	76€

- Cumul enfants et semaines en journée

	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>o</sup> enfant			3 <sup>ème</sup> enfant		
	1 <sup>ère</sup> tranche	2 <sup>ème</sup> tranche	3 <sup>ème</sup> tranche	1 <sup>ère</sup> tranche	2 <sup>ème</sup> tranche	3 <sup>ème</sup> tranche
1 <sup>ère</sup> semaine	62 €	63 €	64 €	47 €	48 €	49 €
2 <sup>ème</sup> semaine	59 €	60 €	61 €	47 €	48 €	49 €
3 <sup>ème</sup> semaine et plus	49 €	50 €	51 €	47 €	48 €	49 €

Adopté à l'unanimité.

**5) Travaux de Voirie**

Le Maire indique que des travaux de voirie supplémentaires ont été réalisés à Hattonchâtel et dans la rue de l'âtre car le projet n'avait pas été bien ficelé avant la consultation. Il précise qu'il faudra à l'avenir définir précisément nos souhaits afin d'éviter ces avenants.

Le surplus s'élève à environ 10000 €

Contre : M. DEGOUTIN

Mme BRONNER signale que la qualité de la voie fait largement accélérer les véhicules. Il faudra mettre une signalisation adéquate en place.

#### **6) Adhésion Service retraite du centre de gestion**

Le Maire expose au Conseil Municipal les tâches que peut assurer le Centre de Gestion en matière de retraite pour le compte des collectivités territoriales.

Il propose d'adhérer à ce service.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de l'adhésion au Service retraite du centre de Gestion et autorise le Maire à signer la convention correspondante ainsi que toute autre pièce rendue nécessaire pour l'application de celle-ci.

Adopté à l'unanimité

#### **7) Programme européen pour l'innovation**

Le Maire expose aux membres du Conseil municipal le projet d'installation d'un îlot dans la parcelle n° 157 de la forêt communale. Ce projet s'inscrit dans une démarche initiée par l'ONF Grand Est de tester de nouvelles essences en gestion.

Ce projet partenarial est porté par un groupe opérationnel dont l'ONF est « chef de file ». Ce groupe opérationnel rassemble le Centre Régional de la Propriété Forestière du Grand Est, le Comité Régional des Communes Forestières du Grand Est et la Société Forestière Royale de Belgique.

Compte tenu de la diversité des propriétés concernées par le projet, le groupe opérationnel a choisi de confier la phase opérationnelle de mise en place des îlots à un opérateur unique quelle que soit la nature de la forêt (domaniale, communale ou privée). En tant que chef de file et expert technique reconnu, l'ONF a ainsi été désigné pour être l'opérateur unique chargé d'installer ces îlots d'essences nouvelles. A ce titre l'ONF assume seul la phase opérationnelle du projet et intervient à ce titre en qualité d'opérateur économique intervenant dans le secteur concurrentiel.

Notre commune, propriétaire forestier intéressée par les recherches permettant d'adapter les forêts au changement climatique, souhaite volontairement s'associer au projet partenarial et contribuer à l'effort collectif en accueillant, puis en maintenant, un îlot d'avenir dans sa forêt. La commune s'engage également à réaliser les travaux nécessaires au maintien de cette plantation et que soient menés des études et des suivis qui serviront à adapter la gestion forestière au changement climatique. La commune accepte également que les résultats de ce projet puissent faire l'objet de communication.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- émet un avis favorable à l'installation d'un îlot permettant de tester en gestion des essences nouvelles.
- le Conseil Municipal autorise l'ONF à mettre en place un îlot dans la forêt communale selon les modalités prévues par le contrat relatif à la mise en place d'un îlot d'essences nouvelles.
- autorise le Maire à signer le contrat relatif à la mise en place d'un îlot d'essences nouvelles ainsi que toutes les pièces se rapportant au projet.

Le Coût des plantations s'élève à 22066 €. Le coût résiduel pour la collectivité est de 2206 €.

Adopté à l'unanimité.

## **8) Renouvellement Baux**

- Jardin Olivier Battin

Le Maire expose au Conseil qu'une partie du jardin situé derrière le presbytère et le petit local attenants sont loués à M. BATTIN Olivier et que le bail de location arrive à échéance le 31.12.2020.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- décide de renouveler le bail au profit de M. BATTIN Olivier
- décide de renouveler ce bail pour une durée de 9 ans
- fixe le loyer annuel à 40 €
- autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire

- Bail SCHMITT

Le Maire informe le Conseil Municipal que le bail accordé à Mr Jean Pierre SCHMITT pour le terrain 234 ZD 56 « Les Halles » d'une surface de 5 ha 90 a 60 ca arrive à échéance le 31/12/2020 et qu'il convient de le renouveler.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- accepte de renouveler le bail pour une durée de 9 ans à compter du 01/01/2021
- fixe le loyer annuel au tarif 2020 x taux fermage 2021
- autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire

- Bail COYEN

Le Maire informe le Conseil Municipal que le bail accordé à Mr Jean Noël COYEN pour le terrain A276 « Les clairs chênes » d'une surface de 3 ha 11 a 22 ca arrive à échéance le 31/12/2020 et qu'il convient de le renouveler.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- accepte de renouveler le bail pour une durée de 9 ans à compter du 01/01/2021
- fixe le loyer annuel au tarif 2020 x taux fermage 2021
- autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire

- Bail HAZARD

Le Maire informe le Conseil Municipal que le bail accordé à Mr Guy HAZARD pour le terrain 136ZC164 « Comme » d'une surface de 26 a 40 ca et le terrain 136ZC157 « Comme » d'une surface de 17 a 86 ca arrive à échéance le 31/12/2020 et qu'il convient de le renouveler.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- accepte de renouveler le bail pour une durée de 9 ans à compter du 01/01/2021
- fixe le loyer annuel au tarif 2020 x taux fermage 2021
- autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire

- Bail COURTIER

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'acquisition par la Commune de 3 parcelles à Creuë, il convient d'établir un bail au nom du locataire.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- accepte de louer à M. Yves COURTIER les parcelles suivantes pour une durée de 9 ans à compter du 1.01.2020 :
  - o 136A495 « Pierre WILLEMIN » d'une surface de 41 a 40 ca
  - o 136A532 « Chanvaux » d'une surface de 47 a 30 ca
  - o 136A533 « Chanvaux » d'une surface de 82 a 60 caSoit un total de 1 ha 71 a 30 ca
- fixe le loyer annuel à 98.12 €/hectare
- autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire

- Autorisation de voirie BLANPIED

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'autorisation de voirie accordée à Mr BLANPIED Bernard pour l'impassée située entre la parcelle AA188 et AA194 à Hattonville arrive à échéance le 31/05/2020.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- accepte de renouveler cette autorisation pour une durée de 5 ans.
- fixe le tarif à 100 €/an
- autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Abstention de Mme BLANPIED

- Autorisation de voirie WEBER

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'autorisation de voirie accordée à Mr WEBER Jean-Marie domiciliés à 7 Chemin du Breuil à Hattonville pour y installer des vasques arrive à échéance le 30/06/2020.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- accepte de renouveler cette autorisation pour une durée de 5 ans.
- fixe le tarif à 15 €/an
- autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

- Renouvellement convention 106° Airsoft

Le Maire informe le Conseil Municipal que la convention accordée à l'association 106° d'Airsoft pour l'utilisation du bois de Nauchamps pour leur activité arrive à échéance et qu'il convient de la renouveler.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- accepte de mettre gracieusement à disposition de l'association le bois de Nauchamps pour une durée de 9 ans
- autorise le Maire à signer une convention qui sera établie par l'ONF (coût pour l'association : 90 €)
- décide de ne pas verser de subvention puisque le terrain est mis à disposition gracieusement

- Location Grange de Creuë

Le Maire expose au Conseil Municipal que la grange de Creuë est louée à M. Patrick VILLAIN et que la convention arrive à échéance au 31/05/2020.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Décide de renouveler la convention de location de la grange à M. VILLAIN Patrick au prix de 155 € / mois révisable annuellement à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020 pour une durée de 3 ans.
- Autorise le Maire à signer la convention d'occupation

## **9) Loyers locaux commerciaux**

Le Maire expose au Conseil Municipal que la Commune a la possibilité d'annuler les loyers des locaux commerciaux pendant la période de confinement pour aider les entreprises.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'annuler les loyers des mois de avril et mai pour :

- Mme HAZARD Isabelle pour un montant de 300 €/mois
- M. WILLEMET Quentin pour un montant de 550 €/mois
- Alliance Système pour un montant de 100 €/mois
- Pyrotech pour un montant de 215.80 €/mois

Abstention de M. Philippe ROSENBERGER

## **10) Renouvellement Contrat agent d'entretien**

Le Maire expose au Conseil Municipal que le contrat de travail de Mme COLSON Anna, Adjoint Technique Territorial, s'arrête au 30 avril 2020 et qu'il convient de le renouveler.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- D'accorder un contrat à durée indéterminée à Mme COLSON
- Indique que cet agent sera rémunéré sur la base de l'IM 327 et IB350
- Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire

Adopté à l'unanimité

## **11) Recensement de la population**

Le Maire expose au Conseil municipal que le prochain recensement de la population aura lieu début 2021 et précise qu'il convient de nommer un coordonnateur communal.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de nommer Mme Sandrine DEGENEVE qui a déjà effectué cette tâche lors des derniers recensements.

## **12) Prime COVID**

Conformément au décret 570 du 14 Mai 2020, le personnel communal mobilisé durant l'état d'urgence peut bénéficier d'une prime exceptionnelle.

Le Maire précise que deux secrétaires ont été mobilisées pendant cette période en étant présente au secrétariat, en télétravail et en assumant un transfert des appels téléphoniques à domicile afin d'assurer la continuité du service public et un agent technique pour partie. Il propose donc de leur verser cette prime de la façon suivante :

- Attaché Territoriale : 1000 €
- Secrétaire de Mairie : 500 €
- Agent Technique : 125 €

Il précise que tous les autres agents sont restés chez eux tout en conservant leur salaire.

Après délibération, le Conseil Municipal valide cette proposition.

## **Questions diverses :**

- Catastrophes naturelles : la Commune a été classée en état de catastrophes naturelles pour la sécheresse 2019. Les personnes ayant eu des dégâts sur les maisons ont 10 jours pour contacter leur assurance.
- Courrier Maires délégués : Le courrier nominatif sera mis chez les maires délégués, les autres dans la boîte postale de la Mairie.
- Achat divers : Le Maire informe les nouveaux qu'ils ne doivent en aucun cas avancer le l'argent. Ils doivent passer au secrétariat pour obtenir carte ou bon de commande.
- Demande Travaux : un imprimé sera très prochainement transmis aux Maires délégués pour effectuer des demandes de travaux
- Réunion des Adjointes et des Maires délégués : Réunion des adjointes une fois tous les 15 jours et une fois sur deux les Maires délégués y sont invités. Première réunion avec tout le monde Mercredi 17 Juin à 17h30.
- CODECOM : Attente du 2° tour des élections municipales
- 14 Juillet : En attente d'infos !
- Fibre optique : Prévu pour septembre. Une réunion publique avec les différents opérateurs devrait être organisée.
- Electricité Rue Chaussée : En cours !